



Snes-Fsu



SNES PARIS

Sommaire

- P.1.** Edito. Calendrier.
- P.2.** Dotations budgétaires des lycées d'Ile-de-France pour 2023; Collèges, lycées: la question énergétique.
- P. 3** En bref; Inclusion: encore du chemin à faire; Carrière: stage syndical
- P.4.** Pense-bête pour le vote élections professionnelles

3 rue Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL - Tél : 01 41 24 80 52 - s3par@snes.edu - www.paris.snes.edu

Carrières

Mouvement inter
Réunions d'information **stagiaires**
les mercredis 16
(inspe Molitor, salle A06), et 23 novembre (inspe Batignolles, salle 101)

Rendez-vous individuels inter (à Arcueil, par tel ou en visio) à réserver via l'espace adhérent à partir de la rentrée
Certifications complémentaires
inscription jusqu'au 10/11

CAPES, CAPET, Agrégation
inscription jusqu'au 17/11

Stages syndicaux
PsyEN

25 novembre avenue d'Ivry

Non-titulaires
17 janvier à Arcueil
S1 et DHG

24 janvier à Arcueil
Carrière

26 février à Arcueil
CPE

Date et lieu à venir
Inscription via l'espace adhérent

Combattre les projets de régression sociale, aussi en votant

La réforme des retraites est finalement annoncée pour cet hiver tandis que se précise la logique du travailler plus pour gagner plus à la place de la revalorisation nécessaire des salaires de nos professions, et que la réforme des lycées professionnels vise à mettre au service des entreprises les jeunes des familles les moins favorisées. La FSU et le SNES s'opposent à ces attaques libérales en informant les collègues, en défendant nos acquis en instances, en participant aux appels à la grève et à la manifestation comme le 29 septembre pour les salaires ou le 18 octobre contre la réforme de la voie professionnelle. Pour continuer à porter, au niveau national comme au niveau académique, nos mandats construits collectivement et démocratiquement, il faut que chacun d'entre nous vote aux élections professionnelles. Comme lors des deux précédents votes électroniques, voter requiert un peu de temps (création d'un espace électeur en amont du vote) et d'organisation (avoir son adresse mail et son mot de passe académique, créer et retenir un nouveau mot de passe, retirer et conserver sa notice de vote avec un code unique...). Mais les enjeux sont importants. La participation et les résultats seront scrutés. Donnez du poids à votre syndicat et à votre fédération en votant FSU aux différents scrutins, académiques et nationaux.

Thomas Baniol, Nathalie Dehez et Ketty Valcke,
Co-secrétaires généraux du SNES-FSU Paris



Retrouvez avec ce numéro les pages spéciales élections professionnelles pour faire le point sur les enjeux de l'élection, découvrir les nouvelles instances ainsi que nos candidats

Du 1er au 8 décembre:
ELECTIONS PROFESSIONNELLES

ON VOTE POUR LA FSU!

LYCEES: Dotations budgétaires des lycées d'Ile-de-France pour 2023

Le Conseil Interacadémique de l'Éducation Nationale (CIEN) réuni le 15 septembre 2022 a examiné les questions relevant de la responsabilité du Conseil Régional d'Ile-de-France, et en particulier les budgets de fonctionnement (ou Dotation Globale de Fonctionnement des Lycées DGFL) des lycées d'Ile-de-France pour l'année civile 2023, sur laquelle il doit rendre un avis avant son adoption par les conseillers régionaux. La FSU y est présente (9 élu-e-s) ainsi que les autres confédérations syndicales et aussi notamment des représentants des usagers (fédérations de parents d'élève, syndicats lycéens et étudiants), des représentants de l'État : Préfet de région et Recteurs et Rectrice des 3 académies et bien entendu des représentants de la Région.

Le CIEN a rendu un avis défavorable sur la Dotation Globale de Fonctionnement des Lycées (ou DGFL) pour l'année civile 2023 présentée par Monsieur Chéron, vice-président du Conseil Régional en charge des lycées d'Ile-de-France. Il y a eu 19 votes défavorables (dont la FSU), et 1... vote favorable !!

Pourquoi un avis défavorable à la DGFL 2023 ?

Il y a plusieurs raisons :

-La plus importante est que ce budget ne permettra pas de faire fonctionner correctement les lycées d'Ile-de-France car les budgets réels sont en baisse rapportés à l'inflation qui devrait se situer autour de 6% en fin d'année, selon l'INSEE.

-Le mode de calcul se fait aux forfaits (par élève et à la surface) or ces forfaits n'ont pas augmenté depuis plusieurs années : 2013 pour l'EPS, toujours à 8 euros par élève, ce qui est notoirement insuffisant pour les locations d'équipements sportifs. Ce raisonnement est valable pour tous les autres forfaits.

Les fonds de réserve, le racket de la Région

La Région a décidé de mettre la main sur les fonds de réserve des lycées au delà des deux mois de fonctionnement préconisés. Il faut dire que la somme fait saliver la Région : 75 millions d'euros....!! Alors pourquoi est-ce choquant ? Sur le principe, la FSU ne défend pas l'idée qu'un établissement (collège ou lycée) accumule des fonds de réserve importants. Ces sommes doivent être dépensées car elles sont destinées au bon fonctionnement du service public et concrètement aux élèves mais la Région n'a pas, non plus, à récupérer ces sommes : les fonds de réserve sont aussi constitués de financements autres que ceux de la région – en clair la Région pique une partie de l'argent des autres (État, taxes professionnelles, locations...). Par ailleurs, certains établissements gardent de l'argent en anticipant des dépenses importantes. La FSU a plaidé pour qu'il y ait « un dialogue de gestion » pour inciter à la dépense les établissements qui auraient accumulés des fonds de réserve importants. Comme d'habitude, la Région met la charrue avant les bœufs, elle va récupérer les fonds puis entamer le dialogue de gestion... La région s'est engagée à ne pas récupérer l'équivalent de plus de 50% du budget.

Constructions et rénovations des lycées

La Région s'est faite étriller, en novembre 2021, par un rapport de la Chambre régionale des comptes quant à sa gestion des lycées : gestion et rénovation du bâti, constructions de places nouvelles... éléments que la FSU dénonçait depuis plusieurs années..

Elle devait présenter un état de la situation lors de ce CIEN et comme d'habitude, elle n'a rien présenté. En guise de document préparatoire, elle nous a renvoyé à son dossier de presse. Dans ce dossier essentiel, la région navigue à vue..!!!

Collèges, Lycées: la question énergétique

Si le chauffage est pris en charge par la région pour les lycées, la question se pose pour les collèges. De manière générale, la crise énergétique est l'occasion de faire le point sur la rénovation énergétique du bâti scolaire.

Retrouvez les questions diverses à poser en CA, un modèle de motion etc... sur le site du SNES-FSU national.



Crise énergétique :
le kit pour agir
en conseil d'administration

  **Agissons ensemble**

En bref.

-inscriptions aux stages de l'EAFc (école académique de la formation continue, qui remplace le PAF): le nouveau système d'inscription, annoncé plus simple, est en fait assez pénible (difficulté à trouver les formations, nécessité d'ouvrir deux fenêtres pour copier/coller les codes...). Nous ferons remonter.

-masques et autotests: la direction de l'académie a confirmé que les établissements doivent toujours fournir le matériel de protection aux collègues qui le demandent, et des attestations mensuelles pour obtenir des autotests en pharmacie.

-baccalauréat: le ministre maintient les épreuves de spécialités en mars, avec peu ou pas d'aménagements selon les disciplines. [Signez la pétition intersyndicale en ligne.](#)

-orientation post-3e à Paris: le rectorat se félicite qu'enfin les orientations vers la voie professionnelle augmentent à Paris. C'est ce qui expliquerait, en partie, les fermetures de secondes dans les lycées les moins attractifs de la capitale. Mais début octobre, plus de 130 élèves étaient toujours sans affectation faute de place en lycée professionnel. L'académie n'a pas ouvert de classe mais a contraint des lycées professionnels à bourrer les classes.

-Affelnet 2nde: l'académie se réjouit d'un taux de satisfaction croissant des familles. Mais oublie de préciser que cette augmentation est en partie due à la baisse démographique. Les très faibles effectifs dans les lycées les moins attractifs (jusqu'à 15 élèves par classe) en témoignent.

-Affelnet 2nde bis: l'académie n'en peut plus de se targuer d'avoir intégré, en partie, Henri IV et Louis Le Grand dans Affelnet. Mais la politique de mixité socio-scolaire académique ne peut quand même pas se résumer à ces deux établissements, qui accueillent presque la moitié de leurs effectifs de France entière. La ségrégation socio-scolaire est due essentiellement aux établissements privés, Paris étant en tête des académies les plus touchées par la part qu'ils représentent et qui ne cesse de croître.

-Organigramme rectorat: Mme Gautherot revient dans l'académie pour succéder à M Teulier en tant que Dasein école collège. Le poste vacant de psychologue du rectorat devrait être pourvu d'ici un ou deux mois.

Inclusion: encore du chemin à faire, pour que les élèves soient accompagnés conformément à leur notification, et pour que les AESH voient leur travail reconnu

Lors du groupe de travail du 27 septembre dernier consacré à l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'administration reconnaît le manque d'AESH en cette rentrée dans notre académie, près de 600, et son inquiétude quant à la baisse de CV qu'elle reçoit. C'est pourquoi elle a organisé un nouveau forum de l'emploi le 6 octobre. La pénurie est évidemment due aux salaires, très insuffisants, et elle est renforcée par des conditions de travail difficiles, que nous avons à nouveau rappelées. Les AESH ne sont pas toujours bien accueilli-e-s dans les établissements (pas d'accès à pronote, pas de présentation lors de la prérentrée, pas assez de table et de chaise dans des classes déjà surchargées...). Le PIAL a dégradé leurs conditions de travail: la mutualisation permettrait de mieux répondre aux urgences, mais sans tenir compte des aspirations des accompagnant-e-s, elle a accru le nombre d'élèves suivis, jusqu'à 6. La mise en place d'une semaine de formation à l'embauche va dans le bon sens. Mais on est encore loin de nos revendications: revalorisation salariale, formation initiale et continue, statut de catégorie B.

Carrière: stage syndical « cette année, je me penche sur ma carrière! » le 26/02/2023

La carrière, c'est le salaire ! Gagner un échelon, passer en hors-classe, obtenir la classe exceptionnelle : ce sont à chaque fois des dizaines d'euros en plus sur le bulletin de paye, à la fin du mois. Chacun doit s'emparer de sa carrière ! Nos carrières sont notre acquis : en comprendre le fonctionnement, être conseillé.e et informé.e est un enjeu capital. A l'heure où le gouvernement met à bas l'ensemble des garanties et statuts qui protègent les salariés en général et les fonctionnaires en particulier : paritarisme, système des retraites et code des pensions... Face à l'opacité et l'arbitraire, le SNES-FSU est plus que jamais à vos côtés ! Thèmes abordés durant le stage : évaluation, changements d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle, liste d'aptitude et toutes autres questions soulevées par les participant.e.s !



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

**Dès le 13 octobre, pour voter,
ouvrir son compte électeur !**

- ➔ en cliquant sur le lien à usage unique contenu dans le mail relatif aux élections professionnelles reçu dans la boîte mail académique

identifiant (le mail académique) :

@ac-paris.fr

le mot de passe (à choisir, 12 caractères min) :

la réponse à la question défi (oui vous allez être mis·e au défi !) :

À CONSERVER
JUSQU'AU VOTE

- ➔ prochaines étapes : du 7 au 17 novembre, **récupérer sa notice de vote** contre signature dans l'établissement* et la conserver avec ce pense-bête.

* sauf TZR et contractuel·les en suppléance (site web du vote et réassort) et personnels en congés divers (envoi postal)



Du 1^{er} au 8 décembre,

Vous n'avez pas reçu le mail ?

Rendez-vous directement sur

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

Vérifiez que vous figurez sur les listes électorales affichées dans l'établissement.



Une question ? ☎ 01 41 24 80 52 – s3par@snes.edu